

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 22.11.2016, Révision 11.12.2015

Version 02. Remplacé la version: 01

Page 1 / 10

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****WAXOYL Wash + Shine****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.2.1 Utilisations pertinentes**

Shampoo

**1.2.2 Utilisations déconseillées**

Aucun connu.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Société** WAXOYL AG  
 Oberwilerstrasse 98  
 4015 Basel / SUISSE  
 Téléphone 0041-61-28177 94  
 Téléfax 0041-61-28177 85  
 Site internet www.waxoyl.com  
 E-mail info@waxoyl.ch

**Secteur informatif****Informations techniques** info@waxoyl.ch**Fiche de Données de Sécurité** sdb@chemiebuero.de**1.4 Numéro d'appel d'urgence****Organe consultatif** ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59**SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Eye Dam. 1: H318 Provoque des lésions oculaires graves.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

DANGER

**Contient:**

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium

**Mentions de danger**

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

**Conseils de prudence**

P280 Porter un équipement de protection des yeux / du visage.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

**Produits de nettoyage, 648/2004/CE, contient:**

< 5% agents de surface non ioniques  
 < 5% agents de surface anioniques  
 parfums d-LIMONENE  
 parfums CITRAL  
 parfums

**2.3 Autres dangers****Dangers pour la santé**

En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

**Dangers pour l'environnement**

Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

**Autres dangers**

D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 22.11.2016, Révision 11.12.2015

Version 02. Remplacé la version: 01

Page 2 / 10

**SECTION 3: Composition / Informations sur les composants****Type de produits:**

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
1 - 5	Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium CAS: 90194-45-9, EINECS/ELINCS: 290-656-6 GHS/CLP: Skin Irrit. 2: H315 - Eye Dam. 1: H318
<1	Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl) CAS: 68155-07-7, EINECS/ELINCS: 931-329-6, Reg-No.: 01-2119490100-53-XXXX GHS/CLP: Skin Irrit. 2: H315 - Eye Dam. 1: H318 - Aquatic Chronic 2: H411

**Commentaire relatif aux composants** Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC). Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

<b>Indications générales</b>	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
<b>Après inhalation</b>	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
<b>Après contact cutané</b>	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.
<b>Après ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Le produit provoque des brûlures.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter les symptômes.  
En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

<b>Agent d'extinction approprié</b>	Produit non combustible. Choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.
<b>Agent d'extinction non approprié</b>	Jet d'eau.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

**5.3 Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuel.  
Sol très glissant suite au déversement du produit.

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 22.11.2016, Révision 11.12.2015

Version 02. Remplacé la version: 01

Page 3 / 10

## 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

## 6.4 Référence à d'autres sections

Voir le SECTION 8+13

# SECTION 7: Manipulation et stockage

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec les produits alimentaires et les aliments pour animaux.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Protéger du gel.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir le SECTION 1.2

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 22.11.2016, Révision 11.12.2015

Version 02. Remplacé la version: 01

Page 4 / 10

**SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)**

non applicable

**DNEL**

Substance
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl), CAS: 68155-07-7
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 73,4 mg/m <sup>3</sup> .
Industrie, dermique, Effets locaux à long terme: 0,09 mg/cm <sup>2</sup> .
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 4,16 mg/kg bw/d.
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 6,25 mg/kg bw/d.
Consommateurs, dermique, Effets locaux à long terme: 0,056 mg/cm <sup>2</sup> .
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 2,5 mg/kg bw/d.
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 21,7 mg/m <sup>3</sup> .

**PNEC**

Substance
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl), CAS: 68155-07-7
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 830 mg/L.
soildu sol, 0,0189 mg/kg.
sédiment, 0,0424 mg/kg.
Eau de mer, 0,0007 mg/L.
Eau douce, 0,007 mg/L.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques**

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

**Protection des yeux**

lunettes de protection (EN 166:2001)

**Protection des mains**Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.  
Caoutchouc nitrile, >120 min (EN 374-1/-2/-3).**Protection corporelle**

Vêtement de protection.

**Divers**Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.**Protection respiratoire**

Non indispensable sous des conditions normales.

**Risques thermiques**

aucun

**Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement**

Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol.

WAXOYL AG  
4015 Basel

Date d'émission 22.11.2016, Révision 11.12.2015

Version 02. Remplacé la version: 01

Page 5 / 10

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	jaune
Odeur	citrique
Seuil olfactif	Non indispensable
Valeur du pH	ca. 7
Valeur du pH [1%]	non déterminé
Point d'ébullition [°C]	100
Point d'éclair [°C]	non applicable
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]	non applicable
Limite inférieure d'explosion	non applicable
Limite supérieure d'explosion	non applicable
Propriétés comburantes	non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	2,3 (20°C)
Densité [g/ml]	1,01 (20 °C / 68,0 °F)
Densité de versement [kg/m <sup>3</sup> ]	non applicable
Solubilité dans l'eau	complètement miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	non déterminé
Viscosité	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air	Non indispensable
Vitesse d'évaporation	Non indispensable
Point de fusion [°C]	non déterminé
Auto-inflammation [°C]	n'est pas auto-inflammable
Temp. de décomposition [°C]	non déterminé

### 9.2 Autres informations

aucun

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucun connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable sous des conditions environnantes normales (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

### 10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2.

### 10.5 Matières incompatibles

Agent d'oxydation

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 22.11.2016, Révision 11.12.2015

Version 02. Remplacé la version: 01

Page 6 / 10

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Produit
ATE-mix, inhalatoire, > 20 mg/l 4h.
ATE-mix, dermique, > 2000 mg/kg.
ATE-mix, oral, > 2000 mg/kg.
Substance
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl), CAS: 68155-07-7
LD50, dermique, Lapin: > 2000 mg/kg.
LD50, oral, Rat: > 5000 mg/kg.

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	En raison des informations disponibles, les critères de classification sont remplis. Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles. Risque de lésion oculaire grave. Méthode de calcul
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Mutagenèse</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Toxicité sur la reproduction</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Cancérogénèse</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Danger par aspiration</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Remarques générales</b>	aucun

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Substance
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl), CAS: 68155-07-7
LC50, (96h), poisson: 2,4 mg/l OECD 203.
EC50, (16h), Bacteria: 6000 mg/l.
EC50, (48h), Daphnia magna: 3,2 mg/l.
NOEC, (72h), Algae: 2 mg/l.
NOEC, (21d), Daphnia magna: 0,07 mg/l OECD 211.
NOEC, (28d), poisson: 0,32 mg/l OECD 204.
ErC50, (72h), Algae: 18,6 mg/l.

## WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 22.11.2016, Révision 11.12.2015

Version 02. Remplacé la version: 01

Page 7 / 10

**12.2 Persistance et dégradabilité**

**Comportement dans les compartiments de l'environnement** non déterminé

**Comportement dans les stations d'épuration** non déterminé

**Biodégradabilité** Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.  
Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Il ne faut pas s'attendre à des accumulations dans les organismes.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Non à classer de PBT ou de VPVB sur la base de toutes les informations disponibles.

**12.6 Autres effets néfastes**

Aucun connu.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Le code de nomenclature du Catalogue Européen des Déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car seules les fins d'utilisation par le consommateur permettent une classification. Au sein de l'UE, le code de nomenclature doit être déterminé en accord avec le responsable de l'élimination des déchets.

**Produit**

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

**Catalogue européen des déchets (recommandé)** 070601\*

**Emballage non nettoyé**

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

**Catalogue européen des déchets (recommandé)** 150110\*

**SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU**

**Transport routier vers ADR/RID** non applicable

**Transport fluvial (ADN)** non applicable

**Transport maritime selon IMDG** non applicable

**Transport aérien selon IATA** non applicable

## WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 22.11.2016, Révision 11.12.2015

Version 02. Remplacé la version: 01

Page 8 / 10

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Transport routier vers ADR/RID	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Transport fluvial (ADN)	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Transport maritime selon IMDG	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
Transport aérien selon IATA	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Transport routier vers ADR/RID	non applicable
Transport fluvial (ADN)	non applicable
Transport maritime selon IMDG	non applicable
Transport aérien selon IATA	non applicable

**14.4 Groupe d'emballage**

Transport routier vers ADR/RID	non applicable
Transport fluvial (ADN)	non applicable
Transport maritime selon IMDG	non applicable
Transport aérien selon IATA	non applicable

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Transport routier vers ADR/RID	non
Transport fluvial (ADN)	non
Transport maritime selon IMDG	non
Transport aérien selon IATA	non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Indication correspondante aux section 6 à 8.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 22.11.2016, Révision 11.12.2015

Version 02. Remplacé la version: 01

Page 9 / 10

**SECTION 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

<b>PRESCRIPTIONS DE CEE</b>	1991/689 (2001/118); 2010/75; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (REACH); 1272/2008; 75/324/CEE(2008/47/CE); 453/2010/CE; (UE) 2015/830
<b>RÈGLEMENTS DE TRANSPORT</b>	ADR (2015); IMDG-Code (2015, 37. Amdt.); IATA-DGR (2016)
<b>RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):</b>	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2012.
- Observer les restrictions d'emploi	Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent. Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.
- VOC (2010/75/CE)	<1 %

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

non applicable

**SECTION 16: Autres informations****16.1 Mentions de danger (SECTION 03)**

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H315 Provoque une irritation cutanée.

**16.2 Abréviations et acronymes:**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
CAS = Numéro du Chemical Abstract Service  
CLP = Classification, Labelling and Packaging [Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) no 1272/2008]  
DMEL = Derived Minimum Effect Level  
DNEL = Derived No Effect Level [Dose dérivée sans effet]  
EC50 = Median effective concentration  
ECB = European Chemicals Bureau  
EEC = European Economic Community [Espace économique européen (UE + Islande, Liechtenstein et Norvège)]  
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances [Inventaire des substances chimiques existant sur le marché communautaire]  
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances [Liste européenne des substances chimiques notifiées]  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals [Système général harmonisé]  
IATA = International Air Transport Association [Association internationale du transport aérien]  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
IC50 = Inhibition concentration, 50%  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods [Code maritime international des marchandises dangereuses]  
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
LC50 = Lethal concentration, 50% [Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)]  
LD50 = Median lethal dose [Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)]  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance [Persistant, bioaccumulable et toxique]  
PNEC = Predicted No-Effect Concentration [Concentration(s) prédite(s) sans effet]  
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals [Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques]  
TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average  
TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit  
VOC = Volatile Organic Compounds  
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative [très persistant et très bioaccumulable]

## WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 22.11.2016, Révision 11.12.2015

Version 02. Remplacé la version: 01

Page 10 / 10

## 16.3 Autres informations

## Méthode de classification

Eye Dam. 1: H318 Provoque des lésions oculaires graves. (Méthode de calcul)

## Positions modifiées

SECTION 3 ajouté: Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)

SECTION 3 ajouté: Natriumalkylbenzolsulfonat

SECTION 2 ajouté: P305+P351+P338EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

SECTION 2 supprimé: Eye Irrit. 2

SECTION 2 supprimé: point d'exclamation

SECTION 2 supprimé: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

SECTION 2 ajouté: DANGER

SECTION 2 supprimé: H315 Provoque une irritation cutanée.

SECTION 2 supprimé: Skin Irrit. 2

SECTION 2 ajouté: corrosion

SECTION 2 ajouté: Eye Dam. 1

SECTION 2 ajouté: P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

SECTION 2 ajouté: H318 Provoque des lésions oculaires graves.

SECTION 2 ajouté: P280 Porter un équipement de protection des yeux / du visage.

SECTION 2 ajouté: Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

SECTION 4 ajouté: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

SECTION 4 ajouté: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

SECTION 4 ajouté: Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

SECTION 4 ajouté: Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

SECTION 4 ajouté: Le produit provoque des brûlures.

SECTION 7 ajouté: Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

SECTION 7 ajouté: Empêcher les infiltrations dans le sol.

SECTION 7 ajouté: Ne pas stocker avec les produits alimentaires et les aliments pour animaux.

SECTION 7 ajouté: Protéger du gel.

SECTION 7 ajouté: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

SECTION 8 ajouté: Vêtement de protection.

SECTION 8 ajouté: Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol.

SECTION 10 ajouté: Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

SECTION 10 ajouté: Agent d'oxydation

SECTION 12 ajouté: Non à classier de PBT ou de VPvB sur la base de toutes les informations disponibles.

SECTION 12 ajouté: Il ne faut pas s'attendre à des accumulations dans les organismes.

SECTION 15 ajouté: 2, gem. VwVwS vom 27.07.2005

SECTION 16 ajouté: Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent. Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.



Copyright: Chemiebüro®

